

# GRANDEUR NATURE *ou la parole des enfants*

Association loi 1901



-----  
**Date de création: 24 septembre 1991 (préfecture de Paris 101347p)**  
**N° de déclaration en Préfecture de l'Essonne W912002724**  
**Agrément comme Lieu de vie par le Département de l'Essonne**  
**N°007 00187 du 10 avril 2007**

## **Compte - Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire** **de l'association "Grandeur Nature ou la parole des enfants". Numéro : W912002724**

### **Qui s'est tenue à Balaruc les bains, le 04 novembre 2017, Chez les KERGOMARD.**

Étaient présents : 50 personnes dont 25 adhérents (3 *absents excusés*), 16 anciens jeunes voyageurs et une vingtaine d'invités dont Messieurs Nury et Chaillou du CD91.

**Nous avons procédé à l'élection du Conseil d'Administration pour 2017/ 2018.**  
**La plupart des membres du CA sortant ont souhaité se représenter**

**Le bureau** :            **Président** : Van DITZHUYZEN Félix, élu.  
                                 **Trésorière** : ATRUZ Elfie, élue.  
                                 **Secrétaire** : DE LA IGLESIA Christelle, réélue.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017 / 2018**

**Président: van DITZHUIJZEN Félix**, né le 24 Janvier 1932 à Terborg (Pays bas), de nationalité Néerlandaise, domicilié à l'Ecole de Taurines, 12120 Centrés. Retraité. Membre collègue Adhérent.

**Trésorière: Elfie ATRUZ**, née le 23 mars 1983 à Sallanches (74), domiciliée au 58 vieille route d'Orgon – Mas des Cyprès chez Danielle Deviscourt. Profession chargée de communication - accompagnatrice jeunesse. Participante à l'Expédition 1996/1997. Membre collègue adhérent.

**Secrétaire: Christelle DE LA IGLESIA**, née le 5 Avril 1973 à Moissac, de nationalité Française. Demeurant au 3 rue Mascon 34660 Cournonsec. Éducatrice spécialisée. Membre collègue participant.

**Véronique PEYROL**, née le 12 Février 1966 à Cernusco Sul Naviglio (Milan), de nationalité Française, demeurant au 152 grande rue haute 34200 Sète . Infirmière. Membre collègue Fondateur.

**Romain JOBERT**, né le 02 Avril 1963 à Pau, de nationalité Française, demeurant 5 rue du 8 mai 1945, 64140 Billère. Exerçant la profession de Médecin. Membre Fondateur.

**Renaud VEECKMAN**, né le 05 février 1973 à Saint Malo, de nationalité Française, demeurant Rue Victor Hugo, 84000 Avignon – Journaliste, Conseiller en Communication. Membre adhérent.

**Xan ICAL PUJO**, né le 11 avril 1991 au Guatemala, de nationalité Française, demeurant : 3 rue de Bahinos 64600 Anglet. Officier Marine Marchande. Participant à l'Expédition 2005/2006. Membre participant.

**Anaëlle ROBET**, né le 23 janvier 1999 à Aix-en-provence, de nationalité Française, demeurant 40 Bd Dahdah 13004 Marseille. Etudiante. Participante à l'Expédition 2014/2015. Membre participant.

**Kélig PELLAN**, née le 15 décembre 1978 à Fontenay le comte (85) de nationalité Française, demeurant lieu dit Gwernandour 29190 Brasparts. Educatrice. Membre Fondateur.

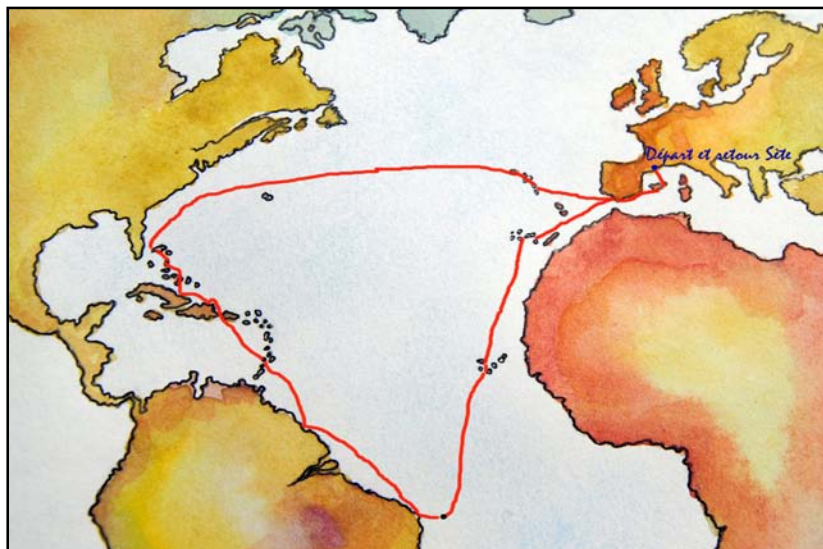
## **Bilan de l'année 2016/2017 :**

Par **Christophe Dasnière**,  
Initiateur et porteur du projet.

En 2016/2017 nous avons réalisé:  
**Une Expédition Transatlantique  
de 10 mois 1/2.**

*Canaries - Cap-Vert - Brésil - Guyane -  
La Dominique - les Baleines - Cuba -  
Bahamas - Les Açores*

*L'équipage a été composé de 4  
encadrants et 6 ¼ jeunes de 14 à 18 ans.*



### Ce qui a fonctionné cette année :

- Le trajet, les escales : Tant sur la durée que le contenu des différentes étapes du voyage.
- Le travail d'équipe avec ces différents relais entre encadrants, (tant que j'étais à bord).
- Le travail de supervision avec les jeunes et leurs familles et l'ASE.
- Le travail sur la vie du groupe : De novembre à Avril.
- L'organisation du projet de retour pour les jeunes.
- Le WE retour avec l'aide des familles.
- La maîtrise du budget.

### Ce qui a moins bien fonctionné ou pas fonctionné :

- La mise en place du projet le premier mois.
- L'équipe d'encadrement : Départ de Thierry, Isabelle, l'équipe de fin de voyage.
- L'intégration d'Emerson dans le groupe.
- Le remplacement d'Emerson par un autre jeune.
- La communication entre Bureau et bateau.
- La communication entre l'équipe et le superviseur sur la fin du voyage.
- L'autonomisation du groupe de jeunes surtout au niveau des jeunes de Famille.



**Sinon au niveau de l'asso:** Félix et Elfie ont obtenu pour Grandeur Nature l'agrément «Service civique» au bout de 8 mois de tractation !

**Adhésions 2016-2017.** L'année dernière il y a eu: 28 adhérents individuels et 32 familles (soit une centaine de personnes).

Nous avons participé à plusieurs réunions de l'association O.S.E.R. à Brest et à Paris.

**Bilan financier de l'expédition 2016/2017 : Par C. Dasnière.**  
Indicatif puisque nous fonctionnons en année civile !

**Exploitation**

N° Cpt	Libellée	Cumul
	<b>Achats</b>	
6061	Eau + énergie	495,62
60624	Fourn Adm.	369,31
	Fourn. Vetement et divers	212,17
	Fourniture educ	765,03
6066	Fourn.Med.	61,20
	<b>Total:</b>	<b>1 903,33</b>

	Libellée	Cumul
	<b>Serv. Ext.</b>	
	tshirt- journeaux-site	532,15
6251	Déplacement	1 121,11
6256	Réception jeunes	474,01
6261	Frais Post.	497,75
6262	Tel.+ADSL	1 077,40
6282	Hotel-Resto	150,00
	Prest.Divers +AG	120,00
	<b>Total:</b>	<b>3 972,42</b>

	Structure	Cumul
6155	Répar.+Mat.Bato.	7 557,59
6160	Assur.Bato.+RC.	9 808,23
6182	Doc-Cart-Livr-Musi.	200,10
6275	Serv.Banc.	530,62
66	mat exploitation ordi+	2 032,12
	<b>Total Groupe III:</b>	<b>20 128,66</b>

	<b>Tot. Gr. I+II+III:</b>	<b>189 509,11</b>
--	---------------------------	-------------------

Cette année nous avons eu 5 postes à temps plein: *Christophe et Hélène* encadrants et permanent à terre en relais, Jacques encadrant permanent sur le bateau et Thierry, Xan, Grand-Séb en capitaines relais. Aude, Ismaël et Sébastien en encadrants relais.

**Dépenses :**

- Les salaires et Charges ont représenté **60%** des dépenses.
- Les frais d'expédition **26 %** (dont billets d'avion **6 %**).
- Assurances (bateau/personnes/RC) **5 %**.
- Frais sur le bateau (carénage compris) : **4%**
- Frais de secrétariat **3%**
- Matériel d'expédition : **1 %**
- Frais Bancaires : - de **1%**

**Les recettes : 83 %** jeunes pris en charges par l'ASE.

- **7,6** Aide à l'emploi.
- **6,5 %** participation des Familles.
- **2,1%** Dons et cotisations.

Nous avons reçu un don de **3000 €** de *la famille Kergomard*, Je les remercie encore une fois !

**Rapport moral et Financier pour 2016-2017 soumis au vote et approuvés par l'assemblée à l'unanimité.**

	stages - Expedition	Cumul
60621	Carburants	1 277,46
6063	Alimentation	17 369,47
6112	Loisirs	1 923,26
6156	Maint.Bateau	4 743,97
6228	Frais Mouillage (taxes)	3 659,97
6247	Transp.Collectif	14 868,20
6262	Communication	1 021,37
6286	Frais Med.	612,29
6068	Fourn. Div.	1 011,19
6275	Frais Banc.	733,36
	Mat expedition	775,84
	hebergement	305,53
	taxes	1 550,68
	<b>Total stage - expe</b>	<b>49 852,59</b>

N° Cpt	Libellée	Cumul
	<b>Total groupe 1:</b>	<b>55 728,34</b>

	Personnel	Cumul
622	Intermed.-Honor.	3 860,49
641	Rémun.Net Person.	57 166,50
645	Ursaff-Assed.Reptr.	51 813,51
647	Med.Travail	811,61
	<b>Total Groupe II:</b>	<b>113 652,11</b>

	Produits	Cumul
7060	ASE	166 591,69
7061	stage expe Famille	13 000,00
7910	DONS	3090,00
7401	ASP - formation	15 233,75
7580	Cotisations	616,00
7582	Remb.Divers	1 191,41
	<b>Total Produits:</b>	<b>200 122,85</b>

## L'année 2017/2018 : Quel Projet, où en est l'association ?

Par **Christophe D.**

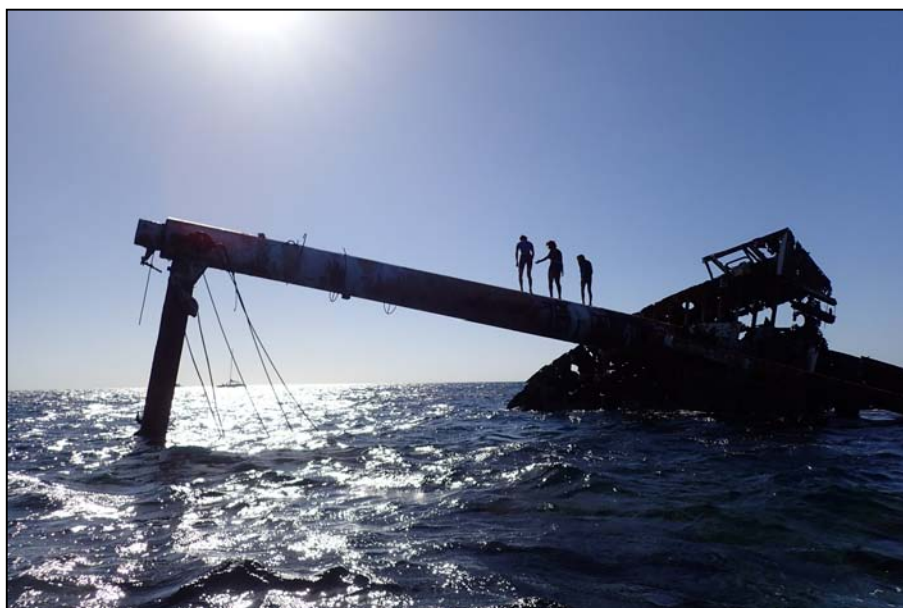
Pour qu'un voyage puisse repartir en 2018, il faut d'abord reconstituer une équipe. Le porteur de projet se retrouvant seul salarié et permanent pour préparer le bateau et l'expédition à venir.

Des adhérents, anciens participants des expéditions sont venus aider pour le carénage, mais il est aussi prévu de mobiliser un ancien jeune en « Service Civique ». De l'équipe d'encadrement de l'année dernière, la moitié est partante pour la prochaine expédition, mais un seul « capitaine »... Pour éviter les « errements et désillusions » de la dernière équipe d'encadrement, j'ai fait appel à d'anciens jeunes ayant participé à nos voyages, dont trois capitaines potentiels, s'ils sont intéressés par la proposition, ils n'ont pas pu donner une réponse avant l'AG, où ils étaient présents tous les 3. J'ai donc annoncé qu'il fallait un nouveau délai de décision pour le lancement du recrutement de l'équipage de jeunes qui, s'il a lieu, démarrera en janvier 2018. Les responsables de l'Essonne qui étaient présents à l'AG ont approuvé cette démarche « qualitative » !



Concernant ce recrutement l'équipe s'est aussi mise d'accord sur le fait de recruter pour la prochaine expédition des jeunes de familles vraiment motivés quitte à effectuer une « sélection » (comme nous l'avons fait au précédent voyage).

***Donc si vous connaissez des jeunes prêts à se lancer dans l'aventure, n'hésitez pas à leur transmettre l'info !***



Concernant le programme pour 2018, (si voyage il y a), des stages seront organisés à pâques et en juillet pour recruter et former l'équipage. Ainsi que des stages de formation pour les nouveaux encadrants afin de mieux les préparer pour leur participation à l'expédition.

Qui se déroulerait sur le même parcours que d'habitude et avec les même escales qui fonctionnent parfaitement depuis une dizaine d'années.

## Le budget prévisionnel 2017/2018 : En cas de préparation d'une expédition en 2018.

### **Budget prévisionnel 2017/2018**

**Stages pâques = 12 jours  
et stage juillet = 21 jours**

Stage pâques = 4 jeunes ASE + 3 jeunes familles		9972	
Stages préparation voyage juillet = 4 jeunes ASE + 3 jeunes familles		17451	
Aide à la formation de l'encadrement		10500	
Autofinancement par GN		36000	
Adhésions et Dons		1027	
<b>Total Recettes</b>		<b>74950 €</b>	
Groupe1	Achats	Fournitures- eau - energie	1050
Services extérieurs		Frais fixes asso: communication, déplacement, frais de réception	3500
		Frais de stages	5 000
Groupe2	Salaires	2 permanents (1 adminis. Mi temps) CDI 12mois - skipper 7 semaines - superviseur 2 mois- Honoraires Comptable	35740
	Formation Encadrants	2 formateurs et 4 stagiaires 14 jours	4660
Groupe3	Bateau	Assurance- Frais de stationnement- Carénage	25000
<b>Total Dépenses</b>		<b>74950 €</b>	

### Objectifs et budget 2017 / 2018 soumis au vote et acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

Voilà un très bref compte-rendu de cette A.G. 2017!

**Où étaient présents plus d'anciens voyageurs qu'aux 20 ans des Expéditions l'année dernière !**

Il y a eu plein de discussions et de rencontres entre les moments de réunion « formelle » et d'échanges sur le projet. Nous avons parlé du retour des jeunes du dernier voyage, ceux qui étaient présents ont raconté comment cela se passait pour eux et nous avons donné des nouvelles des autres, les responsables LDV de l'Essonne ont expliqué les difficultés rencontrées pour organiser les retours de ces jeunes. C'est une partie de notre projet où il nous reste pas mal de travail et de réflexions pour améliorer les choses pour le prochain voyage !

***Sinon, à la fin de la journée, tout le monde avait l'air content, alors je le suis aussi !***

Comme d'habitude : « y a plus qu'à et faut qu'on »...





***Je remercie tous ceux qui sont venus à cette Assemblée Générale !***

***Et pour tous les autres, venez la prochaine fois !***

***- Encore merci à la famille Kergomard et Denis pour l'accueil chez lui !-***

***Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'oubliez pas d'adhérer pour l'année 2017-2018!***

***Adhésion 2017/2018. Trois niveaux de cotisations sont proposés:***

- Une cotisation individuelle de 20 €.***
- Une cotisation familiale de 25 € (Pour tous les membres d'une même famille).***
- Une cotisation de soutien de 35 € ou plus. Ainsi chacun peut nous soutenir suivant ses moyens. Chèque à l'ordre de Grandeur Nature.***

***Si vous voulez nous faire un don, nous sommes habilités à délivrer des reçus fiscaux (voir ci-après).***

Fait à Sète, le 11 Novembre 2017.

Christophe DASNIERE, pour Grandeur Nature

Certifié conforme.

La trésorière : Mme Atruz Elfie

Le Président : M. van Ditzhuyzen Félix

**Secrétariat: 152 grande rue haute 34200 Sète**  
**Tél: 04 67 43 25 64 courriel: grandeur\_nature@yahoo.com**

## Appel aux dons:

Depuis vingt ans, nos projets sont financés presque en totalité par le prix de journée versé par les Conseils Généraux qui nous confient des jeunes (*pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance*). Les familles participant aux frais courants d'expédition. Nous ne touchons aucune subvention.

Depuis Avril 2012 l'association Grandeur Nature ou la parole des enfants est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux en application des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. La réduction d'impôt pour un particulier est égale à 66 % des sommes versées prises dans la limite de 20 % du revenu imposable.

*Par exemple: Un don de 30 € vous reviendra à 10€, le reste étant déduit de vos impôts!  
(Ou pour 100 000 € cela ne vous reviendrait qu'à 34 000 €! Cela marche aussi avec 100 € ou 1000 €!)*

Vous pouvez nous suivre sur le blog : <http://asso-grandeurnature.blogspot.com/>

Secrétariat: 152 grande rue haute - 34200 Sète. Tél : 04 67 43 25 64

Courriel: [grandeur\\_nature@yahoo.com](mailto:grandeur_nature@yahoo.com) - Site:[www.grandeurnature.org](http://www.grandeurnature.org)



-----  
Comment transmettre votre don ? – Ainsi que votre **adhésion pour 2016/2017**

En adressant votre chèque, à l'ordre de l'association Grandeur Nature, à l'adresse suivante:

**Grandeur Nature.152 grande rue haute. 34200 Sète.**

Et accompagné de ce coupon réponse complété qui vous permettra de recevoir votre reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....  
.....

CP:.....Ville:.....

Courriel:.....